

Publié le 01 mars 2017 à 22h17 | Mis à jour le 01 mars 2017 à 22h17

# Les ingénieurs tirent une leçon des juristes



Les ingénieurs du gouvernement, toujours en attente d'un nouveau contrat de travail, tirent des enseignements du combat mené par les juristes au cours des quatre derniers mois.

Archives La Presse



**Simon Boivin**

Le Soleil

(Québec) Les ingénieurs du gouvernement, toujours en attente d'un nouveau contrat de travail, tirent des enseignements du combat mené par les juristes au cours des quatre derniers mois.

Le gouvernement a «fait un exemple avec les juristes», a réagi mercredi le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), Marc-André Martin, au *Soleil*.

En grève depuis le 24 octobre, les avocats et notaires de l'État ont été forcés de rentrer au travail par une loi spéciale, mercredi.

«C'est un message que le gouvernement nous lance, a-t-il poursuivi. On apprend de ce qui s'est passé avec les juristes.»

L'Association a en poche un mandat de grève générale illimitée. Elle a «laissé la pôle aux juristes» pour ne pas leur nuire. Mais la «saison des moyens de pression» est recommencée, indique M. Martin.

Sans exclure la grève générale illimitée, l'APIGQ juge qu'elle ne sera peut-être pas nécessaire. «On n'aura peut-être pas besoin de faire un bras de fer à la vie à la mort comme les juristes l'ont fait, indique le président du syndicat. On connaît les périodes critiques pendant lesquelles on peut et on doit faire la grève.»

## Perturber le calendrier

Des arrêts de travail entre la période de dégel et les semaines de la construction, par exemple, perturberaient grandement le calendrier des travaux du ministère des Transports, note M. Martin. «Ce n'est pas nous qui devrions être inquiets de ça, affirme-t-il. C'est l'ensemble de la province, de l'industrie de la construction... Eux doivent être inquiets. [...] Nous, on a notre fonds de grève. On est prêt, mais on négocie encore. On a appris de ce qui s'est passé avec les juristes.»

Les ingénieurs veulent renforcer l'expertise gouvernementale qui est débalancée, selon eux, par rapport à celle du privé. Une «vulnérabilité» qui rend Québec «plus susceptible de se faire flouer». Les conditions de travail et le fonds de pension ne suffisent plus à attirer et retenir les ingénieurs les plus chevronnés, plaide M. Martin.

Les professionnels du gouvernement sont aussi en négociation avec le Conseil du trésor. Le président du SPGQ, Richard Perron, estime que la loi spéciale adoptée contre les juristes est «illégale». «On ne peut plus comme ça, dans les relations de travail du secteur public québécois, mener des négociations avec le fusil sur la tempe», a commenté M. Perron.

Les 17 000 travailleurs du SPGQ sont notamment comptables, économistes, analystes en informatique, inspecteurs, attachés juridiques, arpenteurs géomètres, experts en sécurité civile.

Le conflit avec les juristes «nous laisse voir qu'il ne faut certainement pas baisser les bras et qu'il faut raffermir encore notre détermination pour faire face à un gouvernement qui a visiblement de la difficulté à entendre raison», a affirmé M. Perron.

Les policiers de la Sûreté du Québec doivent aussi renouveler leur contrat de travail. Des informations ont circulé l'automne dernier voulant que Québec souhaite réformer le régime de retraite des policiers provinciaux, jugé trop généreux. Les policiers ont répliqué que les négociations portaient davantage sur des enjeux de sécurité publique, de desserte policière et d'organisation du travail.



[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)